

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Saumeray
Date : Thu, 26 Oct 2023 16:57:30 +0200
De : > letermethierry158 (par Internet)
Répondre à : letermethierry158
Pour : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr

Enquête Publique sur la centrale photovoltaïque de Saumeray.

Monsieur le commissaire enquêteur.
Monsieur le Préfet.

Suite à la réunion du 24/10/2023, je voudrais attirer votre attention sur certains points :

Au sujet des risques d'inondations.

J'ai été témoin des crues trentennales sur le site du vieux pont de Saumeray, en ce qui concerne les inondations, c'est l'endroit le plus spectaculaire du département, le sol et une partie du sous sol est emmené par les eaux fougueuses.

La clôture entourant le site formera un barrage pour les embâcles constitué de troncs d'arbres. En cas de rupture les matériaux vont se retrouver amassés au niveau du Vieux Pont qui est sous dimensionné au vue des crues actuelles. Dans ce cas, le centre bourg de Saumeray pourrait être gravement inondé .

Le viaduc du TGV Atlantique situé à 8 km en aval du site a été largement dimensionné, à l'époque une maquette à l'échelle avait été fabriquée pour étudier la mécanique des fluides dans la vallée. Dans notre cas, l'étude hydrologique n' a pas été si poussée et semble montrer des failles. A qui reviendra la responsabilité en cas de grave inondation du centre bourg de Saumeray ?

Au sujet de la biodiversité.

C'est le premier site d'Eure et Loir pour l'avifaune.

Le bureau d'étude Ecosphère a utilisé les données de l'association Eure et Loir Nature. Il y a un énorme décalage entre la réalité de nos données et les conclusions de ce bureau d'étude.

Il n'est pas étonnant que le CNPN donne un avis favorable sur une conclusion d'étude d'impact minimisant totalement les enjeux majeurs. Après renseignement je vous confirme la présence de plusieurs outardes canepetière sur le site printemps et été 2021/ 2022/2023.

Ces observations ont été effectuées par des personnes compétentes. C'est un oiseau à enjeu majeur très discret et farouche pour ces

raisons ces données ultra sensibles ont été transmises tardivement. C'est étonnant que le bureau d'étude "Ecosphère" soit passé à côté ! L'outarde canepetière a disparu d'Eure et Loir en 1999, sa réapparition serait due à une remontée des effectifs du Sud de la France à cause du réchauffement climatique.

Ce projet détruira un territoire d'accueil pour toutes ses espèces qui se réfugient plus au Nord.

Nous assistons à l'érosion de la biodiversité, il est inconcevable à notre époque de saccager un tel milieu naturel.

Je suis contre ce projet destructeur qui aurait dû être retoqué dès le départ !

Nous aimerions avoir des précisions sur le terrain équivalent de la compensation.

Thierry Leterme

Les habitats présents sur les pourtours de la carrière, composés essentiellement de milieux herbacés, accueillent peu d'espèces à enjeux. Seuls les fourrés présentent un enjeu pour le Bruant jaune (enjeu moyen). La zone d'implantation s'inscrit dans la continuité boisée et humide de la vallée du Loir. Elle permet à de nombreuses espèces de se déplacer localement, au sein d'un paysage de grandes cultures